

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/12/2024 - 43940 - 1987 B 01107 - 542 086 350 - ANON FRANCE HOLDING

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	365 443 669	250 245 793	115 197 876	167 116 057
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	365 443 669	250 245 793	115 197 876	167 116 057
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	30 220 754		30 220 754	27 252 116
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				12 575
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 220 754		30 220 754	27 264 691
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	395 664 423	250 245 793	145 418 630	194 380 748

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	260 698 127	260 698 127
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 489 682	36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636	134 636
Réserve légale	3 412 500	3 412 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	726	726
Autres réserves	34 338 111	34 338 111
Report à nouveau	-140 994 378	-152 647 903
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-48 955 622	11 653 525
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 123 781	194 079 403
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 695	23 221
Dettes fiscales et sociales	278 154	278 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	294 850	301 345
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	145 418 630	194 380 748
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	294 850	301 345
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			17 890	17 883
Impôts, taxes et versements assimilés			1 388	2 768
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				2 049
Total charges d'exploitation (II)			19 279	22 700
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-19 279	-22 700
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			225 877	204 430
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				14 067 429
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			225 877	14 271 859
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			51 918 180	6 511 805
Intérêts et charges assimilées (4)				-557
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			51 918 180	6 511 248
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-51 692 304	7 760 611
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-51 711 582	7 737 911

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 755 960	-3 915 614
Total des produits (I+III+V+VII)	225 877	14 271 859
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49 181 499	2 618 334
BENEFICE OU PERTE	-48 955 622	11 653 525

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



PLAQUETTE ANNUELLE 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe Aux Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ANON FRANCE HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 145 418 630 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 48 955 622 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2019-09.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenue dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet, le 9 mars 2023, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Métaux France Holding SAS a confirmé par courrier son attention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Métaux France Holding et ses filiales directes et indirectes de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée de 15 mois à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

Ce soutien a été repris par le nouveau Groupe Hierros Anon, lors du rachat. Une nouvelle lettre de soutien a été signée le 07/03/2024 confirmant son renouvellement pour 16 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La société Kloeckner Metals France SAS, détenue à 100% par Anon France Holding SAS, a mis en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi visant à recentrer son activité sur 12 sites dont 3 plateformes logistiques nationales, 3 centres HAVB, 3 sites logistiques régionaux et 3 agences de proximité en région parisienne afin de tenter de permettre à l'entreprise de devenir compétitive et rentable de façon pérenne et durable, indépendamment des forts effets de cycles que peut subir le marché des commodités des aciers.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	365 443 669			365 443 669
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	365 443 669			365 443 669
ACTIF IMMOBILISE	365 443 669			365 443 669

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût historique d'acquisition.

En 2005, la société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres directement en charges. Les frais d'acquisition sur titres sont retraités fiscalement le cas échéant.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité. Ainsi pour déterminer la valeur d'utilité, KDI prend en compte non seulement la situation nette de la filiale mais aussi d'autres éléments comme par exemple la valeur de marché du patrimoine immobilier fondée sur un rapport d'expert.

Au cours de l'exercice, une dotation pour dépréciation des titres de participation de KDI a été constatée pour 51 918 180€. Le montant total au 31/12/2023 de la dépréciation est e 250 245 793€.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS REYNOLDS EUROPEAN	3 180	12 034	100,00	10 000	10 000			42 381	1 129	
SAS KDI	25 442	-9 255	100,00	355 444	105 198			262 496	-37 350	
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 221 K€ inclut :

- Comptes courants d'intégration fiscales pour 2 271 K
- Compte courant de cash pooling avec KDI pour 26 228K
- Etat IS 1 716K

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	30 220 754	30 220 754	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	30 220 754	30 220 754	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
associés int.courus à rec.(chez les	29 451
Total	29 451

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	198 327 612	51 918 180		250 245 793
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	198 327 612	51 918 180		250 245 793

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	51 918 180
Exceptionnelles	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 260 698 126,65 € décomposé en 133 691 347 titres d'une valeur nominale de 1,95 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-152 647 903
Résultat de l'exercice précédent	11 653 525
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-140 994 378
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-140 994 378
Total des affectations	-140 994 378

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	260 698 127				260 698 127
Primes d'émission	36 489 682				36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636				134 636
Réserve légale	3 412 500				3 412 500
Réserves générales	34 338 111				34 338 111
Réserves réglementées	726				726
Report à Nouveau	-152 647 903	11 653 525			-140 994 378
Résultat de l'exercice	11 653 525	-11 653 525	-48 955 622		-48 955 622
Total Capitaux Propres	194 079 403		-48 955 622		145 123 781

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 294 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 695	16 695		
Dettes fiscales et sociales	278 154	278 154		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	294 850	294 850		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
four fact non parv.-frais généraux	14 700
Total	14 700

Autres informations

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	225 877	204 430
Reprises sur provisions et transferts de charge		14 067 429
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	225 877	14 271 859
Dotations financières aux amortissements et provisions	51 918 180	6 511 805
Intérêts et charges assimilées		-557
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	51 918 180	6 511 248
Résultat financier	-51 692 304	7 760 611

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-51 711 582	-2 755 960	-48 955 622
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-51 711 582	-2 755 960	-48 955 622

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SAS ANON FRANCE HOLDING (ex KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING) est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KDI (ex Kloeckner Metals France). Elle agit en qualité de tête de groupe.

ANON FRANCE HOLDING est la société tête de groupe de l'entité fiscale composée des sociétés suivantes :

- K.D.I. SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Immobilier SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Davum SAS (convention signée le 04/01/1999)
- REYNOLDS EUROPEAN SAS (convention signée le 29/09/2006)
- AT2T (convention signée le 29/09/2000)

Le principe général retenu dans ces conventions peut être résumé comme suit :

- Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.
- Les déficits éventuels ou moins values à long terme sont considérés comme un gain de trésorerie restitué aux filiales lorsqu'elles imputent ce déficit, et un profit définitif pour la société tête de Groupe au cas où cette imputation ne serait pas possible.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 2 755 960 €

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		10 507 592
(B) - Déficits imputés		206 598
(C) - Déficits reportables (A-B)		10 300 994
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		10 300 994

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le 7 mars 2024, la société Klöckner & Co SE a cédé l'intégralité de sa participation dans le capital social de Kloeckner Metals France Holding SAS (542 086 350 RCS BOBIGNY) à la société espagnole HIERROS ANON SA.

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2024, la société Kloeckner Metals France Holding SAS a pris pour nouvelle dénomination sociale « ANON FRANCE HOLDING ».

Par décision de son Associé Unique en date du 27 mars 2024, la société Kloeckner Metals France a pris pour nouvelle dénomination sociale « KDI ».

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'art. R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à fournir une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société au 31/12/2023

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :

AM Silberpalais 1 47057 DUISBURG

ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

ANON FRANCE HOLDING
Société par Actions Simplifiée au Capital de 260 698 126,65 €
Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure – AUBERVILLIERS
542 086 350 RCS BOBIGNY

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 juin, à 9 heures,

Dans les locaux de la société ANON FRANCE HOLDING, situés 173/179 boulevard Félix-Faure, 93300, AUBERVILLIERS,

Les actionnaires de la société ANON FRANCE HOLDING, Société par Actions Simplifiée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président par courrier électronique du 19 juin 2024.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par les membres de l'Assemblée, tant en leur nom qu'en qualité de mandataires.

Le Président de la société, Dietmar JÜRGES (JUERGES), préside la réunion.

Monsieur Dietmar JÜRGES (JUERGES) représente comme mandataire le plus grand nombre de voix.

Monsieur François CALAIS est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président déclare en outre que le Commissaire aux Comptes de la société, PWC Audit, a été régulièrement convoqué et est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum est atteint, les actionnaires présents ou représentés possédant plus de la moitié des actions composant le capital social et ayant droit de vote.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie des lettres de convocation des actionnaires, adressées par courriers électroniques,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes par courrier électronique et par courrier recommandé A.R.,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts,

fc DJ

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2023,
- les comptes consolidés de la société Klöckner & Co SE traduits en français,
- le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des projets de résolutions,

Puis le Président déclare :

- que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les statuts ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée,
- que la liste des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'Assemblée a été tenue à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant la réunion, ainsi que tous les documents prévus par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Rectification d'erreur matérielle sur le résultat de l'exercice 2022
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2023,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales et réglementaires de publicité.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont encore échangées, puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Fc 95

RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

Première résolution

L'assemblée Générale, connaissance prise d'une erreur matérielle sur l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2023, prend acte que le bénéfice de l'exercice était de 11.653.525,29 euros et non 11.627.791,35 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de rectifier et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 11.653.525,29 euros en totalité au compte report à nouveau.

Ainsi, la première et la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 5 juin 2023 sont modifiées comme suit :

« Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 11 627 791,35€. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également la proposition du Président de continuer à ne pas publier de comptes consolidés France et de donner une image du Groupe en publiant les comptes consolidés de la société Klöckner & Co SE traduits en français.

Deuxième résolution

L'Assemblée des actionnaires, approuvant la proposition du Président, décide de porter le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 11 653 525,29 € au compte « Report à Nouveau » porté de - 152 647 903,12 € à - 140 994 377,83 €.

Le reste sans changement »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes et sous réserve de l'approbation de la première résolution ci-dessus, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 48 955 622,17 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également la proposition du Président de ne pas publier de comptes consolidés France et de donner une image du Groupe en publiant les comptes consolidés de la société Klöckner & Co SE traduits en français.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Fc 95

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de porter la perte de l'exercice 2023 s'élevant à 48 955 622,17 € au compte « Report à Nouveau » porté de -140 994 377,83 à -189 950 000 €. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE
2022	133.691.347	-
2021	133.691.347	-
2020	133.691.347	-

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'il n'existe pas de frais généraux visés à l'article 39-4 du CGI pour la détermination du résultat fiscal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus plein et entier au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément à la loi, au titre de l'article L.227-10 du Code de Commerce, et approuve les opérations qui y sont visées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution**Pouvoirs à donner pour les formalités de publicité légale**

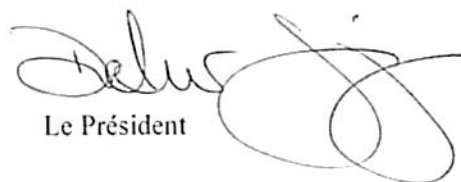
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

fc 95

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

Le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par les membres du bureau.


Le Président

Le Secrétaire




Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux associés
ANON FRANCE HOLDING
173 Boulevard Felix Faure
93300 AUBERVILLIERS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANON FRANCE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles Générales » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier accordé par la société mère justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

ANON FRANCE HOLDING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Cyrille Barreau

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	365 443 669	250 245 793	115 197 876	167 116 057
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	365 443 669	250 245 793	115 197 876	167 116 057
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	30 220 754		30 220 754	27 252 116
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				12 575
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 220 754		30 220 754	27 264 691
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	395 664 423	250 245 793	145 418 630	194 380 748

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	260 698 127	260 698 127
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 489 682	36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636	134 636
Réserve légale	3 412 500	3 412 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	726	726
Autres réserves	34 338 111	34 338 111
Report à nouveau	-140 994 378	-152 647 903
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-48 955 622	11 653 525
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 123 781	194 079 403
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 695	23 221
Dettes fiscales et sociales	278 154	278 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	294 850	301 345
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	145 418 630	194 380 748
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	294 850	301 345
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			17 890	17 883
Impôts, taxes et versements assimilés			1 388	2 768
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				2 049
Total charges d'exploitation (II)			19 279	22 700
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-19 279	-22 700
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			225 877	204 430
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				14 067 429
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			225 877	14 271 859
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			51 918 180	6 511 805
Intérêts et charges assimilées (4)				-557
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			51 918 180	6 511 248
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-51 692 304	7 760 611
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-51 711 582	7 737 911

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 755 960	-3 915 614
Total des produits (I+III+V+VII)	225 877	14 271 859
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49 181 499	2 618 334
BENEFICE OU PERTE	-48 955 622	11 653 525

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



PLAQUETTE ANNUELLE 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe Aux Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ANON FRANCE HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 145 418 630 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 48 955 622 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2019-09.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenue dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet, le 9 mars 2023, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Métaux France Holding SAS a confirmé par courrier son attention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Métaux France Holding et ses filiales directes et indirectes de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée de 15 mois à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

Ce soutien a été repris par le nouveau Groupe Hierros Anon, lors du rachat. Une nouvelle lettre de soutien a été signée le 07/03/2024 confirmant son renouvellement pour 16 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La société Kloeckner Metals France SAS, détenue à 100% par Anon France Holding SAS, a mis en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi visant à recentrer son activité sur 12 sites dont 3 plateformes logistiques nationales, 3 centres HAVB, 3 sites logistiques régionaux et 3 agences de proximité en région parisienne afin de tenter de permettre à l'entreprise de devenir compétitive et rentable de façon pérenne et durable, indépendamment des forts effets de cycles que peut subir le marché des commodités des aciers.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	365 443 669			365 443 669
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	365 443 669			365 443 669
ACTIF IMMOBILISE	365 443 669			365 443 669

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût historique d'acquisition.

En 2005, la société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres directement en charges. Les frais d'acquisition sur titres sont retraités fiscalement le cas échéant.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité. Ainsi pour déterminer la valeur d'utilité, KDI prend en compte non seulement la situation nette de la filiale mais aussi d'autres éléments comme par exemple la valeur de marché du patrimoine immobilier fondée sur un rapport d'expert.

Au cours de l'exercice, une dotation pour dépréciation des titres de participation de KDI a été constatée pour 51 918 180€. Le montant total au 31/12/2023 de la dépréciation est e 250 245 793€.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS REYNOLDS EUROPEAN	3 180	12 034	100,00	10 000	10 000			42 381	1 129	
SAS KDI	25 442	-9 255	100,00	355 444	105 198			262 496	-37 350	
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 221 K€ inclut :

- Comptes courants d'intégration fiscales pour 2 271 K
- Compte courant de cash pooling avec KDI pour 26 228K
- Etat IS 1 716K

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	30 220 754	30 220 754	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	30 220 754	30 220 754	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
associés int.courus à rec.(chez les	29 451
Total	29 451

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	198 327 612	51 918 180		250 245 793
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	198 327 612	51 918 180		250 245 793

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	51 918 180
Exceptionnelles	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 260 698 126,65 € décomposé en 133 691 347 titres d'une valeur nominale de 1,95 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-152 647 903
Résultat de l'exercice précédent	11 653 525
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-140 994 378
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-140 994 378
Total des affectations	-140 994 378

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	260 698 127				260 698 127
Primes d'émission	36 489 682				36 489 682
Ecart de réévaluation	134 636				134 636
Réserve légale	3 412 500				3 412 500
Réserves générales	34 338 111				34 338 111
Réserves réglementées	726				726
Report à Nouveau	-152 647 903	11 653 525			-140 994 378
Résultat de l'exercice	11 653 525	-11 653 525	-48 955 622		-48 955 622
Total Capitaux Propres	194 079 403		-48 955 622		145 123 781

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 294 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 695	16 695		
Dettes fiscales et sociales	278 154	278 154		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	294 850	294 850		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
four fact non parv.-frais généraux	14 700
Total	14 700

Autres informations

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	225 877	204 430
Reprises sur provisions et transferts de charge		14 067 429
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	225 877	14 271 859
Dotations financières aux amortissements et provisions	51 918 180	6 511 805
Intérêts et charges assimilées		-557
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	51 918 180	6 511 248
Résultat financier	-51 692 304	7 760 611

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-51 711 582	-2 755 960	-48 955 622
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-51 711 582	-2 755 960	-48 955 622

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SAS ANON FRANCE HOLDING (ex KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING) est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KDI (ex Kloeckner Metals France). Elle agit en qualité de tête de groupe.

ANON FRANCE HOLDING est la société tête de groupe de l'entité fiscale composée des sociétés suivantes :

- K.D.I. SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Immobilier SAS (convention signée le 04/01/1999)
- K.D.I. Davum SAS (convention signée le 04/01/1999)
- REYNOLDS EUROPEAN SAS (convention signée le 29/09/2006)
- AT2T (convention signée le 29/09/2000)

Le principe général retenu dans ces conventions peut être résumé comme suit :

- Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.
- Les déficits éventuels ou moins values à long terme sont considérés comme un gain de trésorerie restitué aux filiales lorsqu'elles imputent ce déficit, et un profit définitif pour la société tête de Groupe au cas où cette imputation ne serait pas possible.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 2 755 960 €

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		10 507 592
(B) - Déficits imputés		206 598
(C) - Déficits reportables (A-B)		10 300 994
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		10 300 994

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le 7 mars 2024, la société Klöckner & Co SE a cédé l'intégralité de sa participation dans le capital social de Kloeckner Metals France Holding SAS (542 086 350 RCS BOBIGNY) à la société espagnole HIERROS ANON SA.

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2024, la société Kloeckner Metals France Holding SAS a pris pour nouvelle dénomination sociale « ANON FRANCE HOLDING ».

Par décision de son Associé Unique en date du 27 mars 2024, la société Kloeckner Metals France a pris pour nouvelle dénomination sociale « KDI ».

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'art. R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à fournir une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société au 31/12/2023

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :

AM Silberpalais 1 47057 DUISBURG

ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

NEANT

Montant en
euros

Dont concernant :

Engagements reçus

NEANT

Montant en
euros

NEANT

Dont concernant :